

SNL Essonne

Assemblée Générale du 28 Mai 2011

L'assemblée générale s'est tenue en présence de M. Lambert, Préfet à l'Egalité des Chances¹, MM. Jérôme Guedj, Président du Conseil Général et Guy Bonneau, Vice Président du Conseil Général.

Mot d'introduction du Président. Michel Enjalbert souligne la réussite globale de SNL et la reconnaissance de son utilité sociale.

Si on entend souvent « c'est bien SNL », c'est parce que les gens de SNL sont « bien ».

- Les locataires, cœur de la vie de SNL et principaux contributeurs financiers avec les loyers. L'excellence à quoi tend SNL tient à la relation individualisée de responsabilité avec eux.
- Les salariés ont été les plus touchés par le plan de restructuration (licenciements, surcharge de travail) suite aux moindres subventions. L'association leur doit d'avoir tenu le choc, merci à eux et en premier lieu au Directeur.
- Les bénévoles, un temps déstabilisés par la crise, ont pris de nouvelles responsabilités, mais ce surinvestissement a atteint ses limites et le manque d'un animateur du réseau des groupes locaux se fait de plus en plus cruellement sentir.

Que retenir de l'année 2010 ?

- Nous avons découvert que nous sommes vulnérables ;
- Nous avons appris à connaître nos limites quant à l'action bénévole ;
- Nous avons pu mesurer le soutien de nos vrais partenaires, notamment de l'Etat ;
- Mais le travail en sous-effectif ne pourra pas durer très longtemps ;

D'où

- une forte attente des décisions du Conseil Général et de l'Etat (aide exceptionnelle, MOUS, plan pluriannuel de financement des accompagnements)
- et une prudence sur nos trois métiers pour ne pas obérer l'avenir en attendant la concrétisation des promesses :
 - moins de prise de risque pour les attributions de logement
 - attention encore plus nette sur les impayés et dégradations
 - engagement de nouvelles opérations peu coûteuses en accompagnement salarié (pour d'autres ou à moindre déficit pour l'accompagnement ou quand le GLS² est assez fort.

¹ Le Préfet à l'Egalité des Chances est nommé auprès du Préfet pour la coordination et la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale, égalité des chances et lutte contre les discriminations. Cette fonction a été instituée en Décembre 2005.

² GLS : Groupe Local (de Solidarité)

Les réflexions stratégiques au niveau de l'ensemble des SNL concernent 4 axes :

- Modèle économique. Hervé de Feraudy (administrateur, secrétaire) détaillera les travaux en cours ;
- Développement. A poursuivre mais seulement « en environnement favorable » ;
- Organisation et gouvernance : priorité aux GLS, organisation de « territoires » intermédiaires entre la commune et le département; quoi mutualiser au niveau central ?
- Animation des bénévoles : importance du rôle des responsables de GLS.

Annonce d'un Séminaire en deux sessions ouvert à tous les acteurs, le Vendredi matin 1^{er} Juillet, et le Samedi 2 Juillet matin, de bilan des réflexions et de partage sur les conclusions.

Rapport d'activité : Gilles Ruaud, Directeur de SNL-Essonne, présente « brièvement » le Rapport d'Activité. Se reporter au numéro de la Lucarne consacré à l'Assemblée Générale.

Michel Enjalbert rappelle les résolutions de l'AG de Septembre 2010 et en présente un bref bilan :

- *Etendre la formation des administrateurs* : 3 demi-journées ont été organisées.
- *Se donner des outils de suivi du budget* : des outils ont été mis au point.
- *Etendre l'implication des bénévoles* : une avancée a été faite. SNL peut mieux faire.
- *Information des salariés* : en cours.
- *Poursuivre le resserrement des liens entre les GLS et le CA* : Les liens personnalisés entre GLS et un membre du CA restent à améliorer. Toutefois, la mise en place des rencontres Inter-Groupes rentre dans ce cadre.
- *Formaliser et développer les partenariats* : on y veille. Quelques partenariats ont été engagés.

Présentation du rapport financier par Jean-François Logié, administrateur, trésorier. Le déficit pour 2010 est ramené à 236 k€ alors que 335 k€ avaient été prévus dans les projections, fin 2009.

Un mauvais point : les provisions pour loyers et charges locatives que nous sommes appelés à faire sont encore trop élevées en raison d'une difficulté croissante pour les locataires de payer les loyers. Un suivi régulier a été mis au point et a permis d'endiguer une partie de la difficulté, mais pas en totalité.

Du côté des recettes :

- amélioration de celles de la Maîtrise d'Ouvrage grâce à un plan intermédiaire de l'Etat
- effort du Conseil Général sur la subvention de fonctionnement.
- Amélioration des retours de l'Ingénierie et de ceux de travaux faits pour le compte de SNL-Prologues
- La campagne spéciale de dons pour le fonctionnement a rapporté 23 k€.

Le Fonds de roulement est devenu négatif. Or il est un indicateur de la solidité de l'association, d'où la nécessité d'un appel aux prêts à long et court termes pour éviter des frais financiers.

L'importance de la mise en œuvre rapide des versements des subventions est soulignée.

Un certain nombre de mesures s'imposent :

- Campagne de dons : nécessité d'un effort supplémentaire. L'appel spécial de dons n'a pas impacté la collecte ordinaire.
- La campagne de demandes de subventions a été étendue auprès d'un grand nombre de mairies. Le retour a été positif. Appel est fait à chaque groupe à s'activer pour les campagnes à venir.
- Surveillance spéciale des impayés de loyers et charges (avec analyse des impayés)
- Suivi de la vacance des logements et réduction autant que possible de leur immobilisation.
- Améliorer l'entretien des logements et la prévention (180 k€/an).
- Souhait, auprès des partenaires, de maintenir l'effort sur la MOUS.
- Economies : l'entretien et les réparations est un secteur sur lequel on peut agir et certains groupes font déjà un effort. En matière de travaux l'apport des bénévoles est essentiel, permet de tenir les coûts, mais il faudrait que le nombre de salariés augmente pour en venir à un fonctionnement viable sur le moyen et long terme.
- Fonds propres : passage de 10 à 12 % par opération immobilière. Objectif : 20%. Cette mesure permet d'éviter le recours à l'emprunt et de réduire les frais financiers.
- Faire ce qu'on peut pour réduire le délai de versement des subventions. Noter que les soldes ne sont versés qu'une fois les opérations terminées.

Rapport de Madame Ségolène Jacob-Cuny, Commissaire aux Comptes.

Madame Jacob-Cuny donne lecture de son rapport général sur les comptes annuels 2010 arrêtés par le conseil d'administration. Elle certifie que ces comptes sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Elle précise qu'elle n'apporte aucun jugement sur le niveau de l'insuffisance du résultat d'exploitation qui s'élève à 235 581€ après déduction de la collecte de dons destinés à l'investissement d'un montant de 156 808€. Elle souligne qu'elle a été régulièrement tenue informée du plan entrepris dès la connaissance des baisses de subvention.

Puis elle donne lecture de son rapport spécial sur les conventions réglementées. Aucune convention passée au cours de l'exercice n'est à soumettre à l'approbation de l'Assemblée.

Rapport spécial sur la possibilité de conventions entre les administrateurs et l'association : il n'y a pas de telles conventions.

Etienne Primard fait remarquer que le bilan ne se limite pas au rapport financier. La production de logements a été active, avec une programmation qui conduit à un total de 512 logements d'ici fin 2013 dont 75% en temporaire, 12% en durable, 7 % en pensions de famille, 6% pour d'autres associations.

144 entrées et 128 sorties en 2010, en nette croissance, due à la mise en service de logements plus durables. 6% seulement des ménages en logement temporaire ont besoin d'une solution de sortie en logement durable adapté en raison de situations particulières.

Le coût de fonctionnement d'un logement SNL est de 1600 €/an, dont 400 sont pris en charge par les locataires. Les pouvoirs public contribuent à hauteur de 800, reste ¼ pris en charge par SNL. Ce chiffre est à mettre en rapport avec les autres solutions (hôtel : 7000€, etc.) SNL est particulièrement économique. La formule SNL devrait donc être généralisée.

Intervention de M. Bonneau, Conseiller Général de Massy, Vice Président du Conseil Général.

M. Bonneau rappelle le dialogue établi lors de la campagne électorale. Le Conseil Général continuera de suivre l'action de SNL. 5 opérations SNL ont été votées (en subventions d'investissement). Il note que 1/3 des locataires SNL bénéficie du RSA, ce qui est une population pour laquelle le Conseil Général mène une action prioritaire. Il incite donc SNL à travailler la piste pour faire entrer les demandes de subventions dans ce cadre. Il manifeste le souhait d'un travail en partenariat de l'ensemble des associations qui travaillent sur l'insertion par le logement.

Intervention de M. Préfet Lambert :

- Rendre effectif le logement les plus démunis : M. le Préfet souligne la nécessité de produire des logements à loyer et charges accessibles aux plus démunis (notamment via les PLAIs) de qualité identique à ceux de tout le monde, le mieux intégrés possibles à la ville. Permettre à des personnes en situation de mal logement d'être de vrais locataires : ce que ne permet pas le logement d'urgence – CHR, hôtels. Il souligne l'intérêt de SNL d'être membre du SIAO³.
- Pour le développement de l'offre de logement il faut une action conjointe de l'Etat et du Conseil Général - au moyen de la MOUS – . Sur le financement des postes ADVL (Accompagnement Dans et Vers le Logement) la subvention de l'Etat ne couvre pas le coût total des postes de salarié supportés par l'association Il faut

³ Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

trouver un complément de ressources. Il existe des aides, il faut les mobiliser plus et mieux.

- Il manifeste le désir d'accompagner le développement de SNL et garantir sa pérennité : Ceci nécessite de trouver des ressources supplémentaires pour l'accompagnement des familles, de développer les fonds propres et trouver de la trésorerie. L'Etat et le Département doivent pouvoir aider après l'audit. La mise en œuvre de l'audit a pris du retard en raison de la difficulté de trouver le financement. Une solution devrait être trouvée prochainement (en Juin). Il invite à ne pas négliger les ressources des fondations et fonds participatifs. L'Etat restera bienveillant en 2011, mais il faut trouver une réponse dans la durée : ce peut être sous la forme de conventions pluri-annuelles avec l'Etat et le Département.
- L'Etat tient beaucoup à SNL, comme maillon social indispensable, d'une chaîne qui permette de reconstruire la personne.

Une question est posée sur le problème des titres de séjour difficiles à renouveler, ce qui entraîne une coupure de toutes les ressources et des difficultés dans tous les secteurs.

Une réponse est apportée par M. le Préfet Lambert : le droit au séjour est hors de son champ qui est celui de la Cohésion Sociale et non de l'immigration. Il reconnaît des difficultés. Si des situations de blocage se présentent, il invite à inventorier ces situations. Il ne s'engage pas à faire régulariser les situations, mais il s'engage à faire ce qu'il peut faire pour accélérer la réponse du service concerné

Intervention de M. Jérôme Guedj, Président du Conseil Général.

Il faut appréhender la période à venir avec 2 temps :

- La stabilisation de l'association, en crise de croissance. La puissance publique a besoin d'un opérateur comme SNL, elle a besoin de faire bouger ses règles.
- Contrairement à l'insertion des bénéficiaires du RMI et du RSA, l'intervention en matière du logement n'est pas une mission « régaliennne du CG ». Dans le contexte d'aujourd'hui il n'est pas question de renoncer à des problématiques comme le logement, mais il faut les recentrer vers les publics prioritaires du Conseil Général, dont font partie les handicapés, les personnes âgées et les bénéficiaires du RSA. Montrer que SNL se tourne vers ce public (notamment RSA).
- Il n'est pas question d'arrêter la politique actuelle mais il y a volonté de la resserrer vers le public prioritaire. SNL fait partie des associations qui s'intéressent aux bénéficiaires du RSA. Ce centrage de l'aide du Conseil Général se fait au détriment d'autres cibles. Ce qui suppose la stabilisation et la fixation du fonctionnement de SNL. Il annonce une action d'ici à la fin de l'année pour mettre en place un engagement pluri-annuel.
- Il confirme la mise en place d'une nouvelle MOUS.

Résolutions : les votes reposent sur 135 votants, présents ou représentés.

1ère résolution :

L'assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport moral et le rapport d'activité.

2^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport financier et les rapports du commissaire aux comptes, approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice clos au 31 Décembre 2010.

3^{ème} résolution :

L'assemblée Générale entérine à l'unanimité l'affectation en fond associatif des subventions et dons suivants :

- 133 677,10€ Mairies
- 248 969,00€ Fondation Abbé Pierre
- 5 000, 00 € Réserve parlementaire
- 48 300,00 € Dons entreprises

Soit un total de 435 946,10 €

4^{ème} résolution :

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité l'affectation du résultat 2010 de -78 772,53 € en réserve d'acquisition pour 156 808,53 € et en report à nouveau pour -235 581,01€

5^{ème} résolution : renouvellement du Conseil d'Administration.

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat, comme Administrateurs, de

- Chantal Pénarguear
- François Henry-Amar
- Hervé de Feraudy

Et nomme comme nouvelle administratrice

- Françoise Bastien

134 votes pour les 4 candidats

1 vote supplémentaire pour la seule Françoise Bastien.

Présentation de l'enquête « la parole aux locataires » par Françoise Brideron, administratrice.

L'enquête a fait ressortir le ressenti des locataires par rapport à SNL et à ses manières de faire. L'exploitation de l'enquête a été faite par un Groupe de Travail conduit par Françoise Brideron. Dans sa présentation elle renvoie aux six recommandations du document de synthèse « La parole aux locataires ; restitution d'entretiens réalisés en 2010 », disponible sur le site de SNL-Essonne, portant sur

- La première rencontre et la sélection des familles.
- L'accompagnement, à rediscuter sans cesse.

- « Faire avec les locataires », ou « faire ensemble ».
- Le suivi des familles (règlement, repères, discours commun).
- Les travaux.
- Comprendre et résoudre les difficultés du quotidien.
- La préparation de la sortie.

Pour l'accompagnement : on observe de grandes différences de pratiques. Il faut chercher à harmoniser les pratiques, éviter la routine et prendre garde à d'éventuels dérapages.

Principale préoccupation de la commission : des questions restent ouvertes. Les réunions Intergroupes doivent tenir une place centrale pour cette réflexion. Elle doit être conduite par tous : bénévoles et travailleurs sociaux, un point principal est de coordonner les actions d'accompagnement, qui doit être fait **POUR et AVEC la famille**. Délai : dans l'année.

Présentation des inter-groupes par Françoise Diener, administratrice.

Les Inter-Groupes n'ont fait que démarrer, certains ont eu une réunion, d'autres deux.

Demande est faite de faire l'expérience pendant au moins 1 année, au rythme minimum d'une réunion trimestrielle (pendant 3 trimestres).

Il faut se donner un thème principal pour chaque rencontre.

Il est difficile de demander aux TS et autres salariés de venir à chaque Inter-Groupe, mais le faire au moins à certains lorsque leur spécialité est requise.

Besoin également d'échanger sur les pratiques. Nécessité de ne pas être trop nombreux pour que chacun puisse parler.

Un vrai bilan sera fait lors de la prochaine AG .

Présentation de pistes d'activités bénéficiaires et de ressources pérennes, par Hervé de Feraudy, administrateur, secrétaire.

La présentation s'appuie essentiellement sur les réflexions conduites au niveau de l'UnionSNL, pilotée par l'association « Le Rameau », dans le Groupe de Travail sur le Modèle Economique de SNL.

- Les principales activités bénéficiaires, pour SNL-Essonne (comme pour toutes les autres SNL départementales –SNL-D) sont **la gestion locative** (loyers perçus par SNL-Essonne, dont on déduit les reversements faits à SNL-Prolog'UES), et **la maîtrise d'ouvrage**, faite pour SNL-Prologues et, récemment, pour un petit nombre d'associations dans le cadre de partenariats. Les ressources en gestion locative sont plafonnées et ne peuvent évoluer qu'en proportion de l'augmentation du parc de logements. Celles venant de la maîtrise d'ouvrage laissent de la marge de manœuvre, notamment au travers des partenariats.

- Les gros postes déficitaires sont l'entretien et l'accompagnement.

En matière de développement des ressources :

- Les fonds solidaires peuvent être mobilisés au travers des livrets AGIR d'épargne solidaire.
- La mobilisation de l'épargne salariale repose sur l'obligation qu'ont les entreprises de proposer des produits d'épargne solidaire en épargne salariale à leurs salariés. Une action sur cette possibilité relève du niveau de SNL-Union. Une action est en cours vers NATIXIS.
- Fondations : SNL-Union a créé un « Fonds de Dotation », qui est une Fondation dont la mise en œuvre est simplifiée. Reste à la faire fonctionner et ... à collecter des fonds !
- Le Mécénat d'entreprise présente un fort potentiel. Il nécessite une bonne coordination entre les actions de SNL-Union et celles de SNL-Essonne. Un apprentissage est nécessaire et les accords ne sont obtenus, le plus souvent qu'au bout d'un délai de 9 à 36 mois. Il nécessite de mettre en œuvre les relations et les connaissances personnelles.

Au niveau de SNL-Essonne, une démarche a été engagée vers les Entreprises, mais elle avance lentement. Un appel à tous les bénévoles est lancé pour être relai auprès d'entreprises qui pourraient être démarchées . Correspondants : J.F. Logié et H. de Feraudy.

Une stratégie de production de logements, et de maîtrise d'ouvrage par Chantal Pénarguear, administratrice.

Dans le cadre des groupes de réflexion Rameau/ SNL, l'un d'eux a traité de la « Stratégie de développement des activités ». Des discussions autour de ce thème des pistes de développements possibles pour SNL ont été envisagées parmi lesquelles :

- Si nous n'avons plus les moyens d'accompagner dans tous les logements actuels : Transformer des logements en durables sans accompagnement ?
- Si nous pouvons continuer à créer des logements à loyer et charges pas chers : Créer ces logements temporaires (ou durables) pour d'autres associations qui accompagneront ? (avec ou sans maintien de la gestion locative)
- Un nombre croissant de personnes à petits revenus ne trouvent pas à se loger dans le secteur HLM et qui n'ont pas besoin d'accompagnement. Créer pour eux des logements durables à loyer et charges pas chers ?

La réflexion n'est pas terminée, un travail d'information et de débat reste à organiser afin que chaque membre SNL puisse participer à la décision finale.

Echange général

Sur les Intergroupes : pour le Val d'Orge : une action commune est envisagée à Leroy Merlin.

Les Intergroupes permettent de mettre en partage des partenariats (illustration avec SNC pour Saclay).

Les Intergroupes correspondent à un besoin de se rencontrer, d'échanger. Leurs contours ont été définis pour permettre une action au niveau des Communautés d'Agglomérations.

Sur les ressources : l'image de SNL est bonne. Faire attention de valoriser la générosité

- Le Crédit Coopératif peut prêter des fonds propres, mais les taux qu'il propose sont supérieurs à ce qu'on peut avoir autrement. Donc pour le moment il n'est pas nécessaire à ce niveau.
- Faire apparaître le coût caché des bénévoles. L'annexe aux comptes annuels de SNL-Essonne précise le nombre d'emplois plein-temps équivalents que représente le bénévolat.
- Les dons pour le fonctionnement sont à mettre en rapport avec les obligations du Service public et il est souhaitable que la générosité du public ne s'y substitue pas.
- Etienne Primard note que plus on s'affranchit de l'emprunt plus on se donne de moyens pour faire autre chose. Donc il faut augmenter les fonds propres.
- Il note aussi que la perte financière sur l'accompagnement serait importante, si les TS accompagnaient tous les locataires, or il y a nécessité de respecter le temps de la personne. D'éventuels postes d'accompagnement dans et vers le logement (ADVL) devraient être financés à hauteur de 42 k€ par l'Etat mais ils coûtent 60 k€. Il faudra donc trouver la différence, en particulier au niveau du Conseil Général. Baisser les bras sur les financements publics, c'est risquer de voir la situation s'aggraver.
- Réticences marquées à la proposition de faire du PLAI sans accompagnement. Il est noté toutefois que la construction de PLAI sans accompagnement n'est pas forcément scandaleuse car cela procurerait des logements à des ménages à très faibles ressources sans besoin d'accompagnement. On se donne du même coup des moyens pour les logements de sortie des locataires. On peut faire aussi des logements légèrement bénéficiaires sans pour autant être un exploitateur.
- Nouvelle stratégie du Conseil Général : Faire attention que seuls 30% des locataires deSNL sont au RSA. Qu'en sera-t-il des autres ?
- Accompagnements par d'autres : illustrations : L'Association des paralysés de France. Situation similaire pour l'hôpital d'Etampes.

Annonces et Conclusion de M. Enjalbert.

Annonces : Prise en charge de la prochaine AG-Ordinaire par le GLS de Bures.

On devrait se retrouver à l'Automne pour valider ou non des pistes proposées par SNL-Essonne. Prise en charge par le GLS de St.Michel sur Orge.

Formation : appel de Marie-Françoise de Feraudy à constituer une équipe de 2 à 3 bénévoles pour la formation.

Conclusions :

- Au moins on peut reconnaître que nous sommes bons et très utiles (cela a été dit par les responsables de l'Etat et des Collectivités).
- Nous aurons des ressources pour nous développer avec sans doute des contreparties. Quelles seront acceptables ? Comment développer de nouveaux GLS ?
- La réflexion sur ces questions stratégiques, comme pour celles de l'union des SNL ne doit pas reposer sur les seuls dirigeants. Invitation est faite aux groupes et intergroupes de s'en saisir avant d'en débattre en réunion plénière fin 2011.

Le Secrétaire
Hervé de Feraudy

le Président
Michel Enjalbert